Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID: 062-216205484-20250310-2025_03_02-DE

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais





L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 10 mars, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Ville de MARCK

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

SEANCE

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, MILLIEN Sophie, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, DUMONT Pierre-Henri, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, CARBONNIER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, FUZELIER Patrick, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BOUCHEL Céline, BEN Sabrina.

10 MARS 2025

Étaient excusés :

OBJET:

MAGNIER Renée (Pouvoir DUMONT-DESEIGNE Véronique) **GEISLER Maryse**

VANDEWALLE Julie VAUTIER Monique

(Pouvoir MERCIER Sabrina) (Pouvoir NOËL Corinne) (Pouvoir LEFEBVRE Raymond)

(Pouvoir LOUCHEZ Laurence)

(Pouvoir PILLE Robert)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16 DECEMBRE 2024

Était absent :

HUGOT Léa

DEROI Alexandre

PERON Laurent

2025-03-02

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

ADOPTE le procès-verbal du 16 DECEMBRE 2024.

> (Suivent les signatures) Pour extrait conforme, Le Maire,

